

[Text]

Mr. Firth: This task force report that you received, Mr. Allmand, was that the one that was directed, engineered or whatever, by Ex-Commissioner Smith of the Yukon?

Mr. Allmand: No, it was not. There were two studies. Actually I guess there were three. There was one by a Mr. Dalby, who is the Chancellor of the University of Alberta I believe. He did a study relating to the rates. The rates were also referred to the two public utilities commissions, in the north, and then there was this task force. The task force was particularly directed to see what could be done to alleviate the rates in view of certain things that happened. Mr. Smith was on the task force because he was the President of NCPC but it was not set up by him; it was set up by Mr. Buchanan, I believe.

Mr. Firth: What then, may I ask, is the status of the proposed power-rate increases at Yellowknife and Fort Simpson?

• 1145

Mr. Allmand: The proposed increased rates were referred to the AIB and the AIB asked NCPC not to implement them until we had received the task force report and had a chance to deal with it. Mr. Pepin then suggested after that was done that NCPC reapply to the AIB for approval of the rates, either as they were or as amended in view of what the task force report might say or we might agree to. So at the present time the proposed increased rates are not in force and they are awaiting our response to the task force. I might say that NCPC is very concerned; they would like this resolved quickly because I am told they are now losing money in that area. Their costs are outrunning their revenue.

Mr. Firth: Finally, Mr. Chairman, may I ask the Minister if this task force report will be tabled in the House at some time?

Mr. Allmand: I had not considered that; I would be willing to consider making it public in some way if that were your wish. I suppose the important thing is that you get to look at it.

Mr. Firth: Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Firth. Mr. Brisco.

Mr. Brisco: Thank you, Mr. Chairman. First, I would like to ask on what basis the federal government is involved in the spending of \$25 million. In the James Bay agreement for payment to the Cree, in view of the Quebec Boundaries Extension Act that states that this is a provincial matter and not a federal one, why are we spending that \$25 million?

Mr. Allmand: I presume it is in virtue of the agreement that was signed. Mr. Kroeger tells me it extends into the 1898 area and not the area which was added after 1912. Do you want to answer in greater detail? Maybe Jean Fournier would.

[Interpretation]

M. Firth: Ce rapport du groupe d'étude que vous avez reçu, monsieur Allmand, est-il le même que celui qui a été dirigé et mis au point par l'ancien commissaire Smith du Yukon?

M. Allmand: Non, pas du tout. Il y a eu deux études. Je pense même qu'il y en a eu trois. Il y en a eu une faite par M. Dalby, chancelier de l'université de l'Alberta je crois. Il a fait une étude des tarifs. On a également fait mention des tarifs dans deux commissions des services publics dans le Nord, et il y a eu également ce groupe d'étude-ci. L'équipe d'étude était chargée en particulier de voir comment l'on pourrait diminuer les taux étant donné certains événements qui s'étaient produits. M. Smith faisait partie de l'équipe d'étude parce qu'il était président de la Commission d'énergie du Nord canadien, mais ce n'est pas lui qui a formé cette équipe, c'est M. Buchanan, je crois.

M. Firth: Puis-je demander où l'on en est en ce qui concerne les augmentations du tarif d'électricité à Yellowknife et à Fort Simpson?

M. Allmand: Les augmentations prévues ont été soumises à la Commission de lutte contre l'inflation et la Commission a demandé à la CENC de ne pas les mettre en application avant d'avoir reçu le rapport de l'équipe d'étude et d'avoir pu en discuter. M. Pepin a ensuite suggéré que par la suite la NENC renouvelle sa demande à la Commission de lutte contre l'inflation pour faire approuver les augmentations, que ce soit les mêmes ou de nouvelles, modifiées par suite du rapport de l'équipe d'étude ou aux termes d'une entente. Actuellement, les nouveaux taux ne sont pas encore en vigueur et l'on attend notre réaction au rapport de l'équipe d'étude. Je puis dire que la NENC est très anxieuse, elle voudrait que la question soit réglée rapidement, car on me dit que cette société perd actuellement de l'argent dans cette région, les coûts dépassant les revenus.

M. Firth: Finalement, monsieur le président, puis-je demander au ministre si le rapport de cette équipe d'étude sera déposé à la Chambre?

M. Allmand: Je n'y avais pas pensé, mais je serais disposé à envisager de le rendre public d'une certaine manière, si vous le voulez. Je suppose que l'essentiel est que vous puissiez y jeter un coup d'œil.

M. Firth: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Firth. Monsieur Brisco.

M. Brisco: Merci, monsieur le président. Tout d'abord, j'aimerais demander quelle est l'obligation du gouvernement fédéral pour cette dépense de 25 millions de dollars. Dans le cadre de l'accord sur la Baie James pour les versements à faire aux Cris, étant donné que la Loi sur l'extension des frontières du Québec stipule qu'il s'agit d'une question provinciale et non fédérale, pourquoi dépensons-nous ces 25 millions de dollars?

M. Allmand: Je suppose que c'est en vertu de l'accord qui avait été signé. M. Kroeger me dit qu'il remonte à 1898, et non au territoire qui a été ajouté après 1912. Voulez-vous plus de détails? Peut-être M. Jean Fournier pourrait-il les donner.